

L'enfouissement des déchets Sur terrain en indivision

Par Paco292A
Bonjour, j aimerais savoir quelle loi punis I acte d enfouir des déchets sur un terrain en indivision, et quelle est la procédure? Pour approfondir le sujet il s agit d'une personne de ma famille qui a pris le droit « plutôt le gauche » d enfouir des déchet moyennant de I argent , sans demander I avis des autres indivisaires , dans I attente de votre réponse je vous remercie
Par Henriri
Hello!
Curiosités : Quel nature de déchets ? A-t-il partagé entre vous le bénéfice de ce dépôt ?
A+
Par ESP
Bonjour Avant de traiter le problème lié à l'indivision, il faudrait savoir ce que disent les règlements municipaux (mairie) concernant les enfouissements selon la nature des déchets.
Par Paco292A
Il s agit de grava, métaux, plastiques ? personne des indivisaires n'a été mis au courant, seul cette personne de la famille profite de l'argent qu il a obtenu en enfouissant ces déchets
Par yapasdequoi
Bonjour, Vous pouvez le dénoncer à la mairie pour pollution. Toutefois vous serez aussi solidaire de la dépollution du terrain.
Par Henriri
Hello!
Donc Paco il y a deux problèmes juridiques :

- Celui d'un enfouissement de déchets probablement non autorisé.
- Celui d'un acte d'un indivisaire portant sur un terrain en indivision à l'insu des autres indivisaires.

A+